

*Commune de MONTMEYRAN*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**D180620-08**

L'an deux mille dix-huit, le 20 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2018

**Présents** : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés** : Eveline DAVIN (procuration à Lucette NURIT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE (procuration à Isabelle VATANT), Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET)

**Secrétaire de séance** : Alain JUVENTIN

**OBJET : Domaine – Vente d'un bien**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29, L. 2122-21 et L. 2241-1 à L. 2241-7,

Vu le code général des propriétés des personnes publiques,

Vu l'offre d'acquisition d'un appartement formulée par le locataire en date du 27 avril 2018,

Vu l'avis domanial du 4 juin 2018,

Considérant que la commune est propriétaire d'un immeuble sis 2 rue du parc sur la parcelle cadastrée AT833,

Considérant que ce bâtiment est notamment constitué d'un appartement T5 de 135 m<sup>2</sup> au premier étage,

Considérant que ce bien n'est pas affecté à un service public ni à l'usage direct du public,

Considérant que par conséquent il appartient au domaine privé de la commune et peut être aliéné,

Considérant que le locataire de cet appartement a fait savoir qu'il souhaitait procéder à l'acquisition de cet appartement,

Le conseil municipal décide :

- ✓ d'aliéner cet appartement au regard de l'avis domanial
- ✓ autorise le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cette propriété et à signer toutes les pièces du dossier.
- ✓ dit que la recette sera inscrite au budget de l'exercice correspondant.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	16
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	1

**Pour extrait conforme**

Fait à MONTMEYRAN, le 21 juin 2018

Le Maire,